

# ANALYSE ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR TERTIAIRE EN GUADELOUPE

OCTOBRE 2017



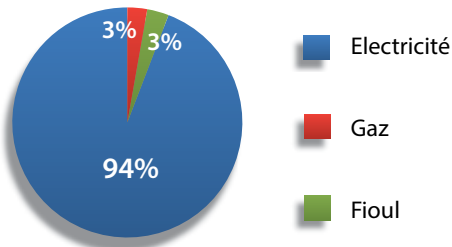
Partenaires pour un monde d'innovations

## Définition et périmètre de l'étude

Le secteur tertiaire recouvre un vaste champ d'activités qui s'étend du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale.

Le périmètre du secteur tertiaire est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire).

## Les sources d'énergies dans le secteur tertiaire en Guadeloupe

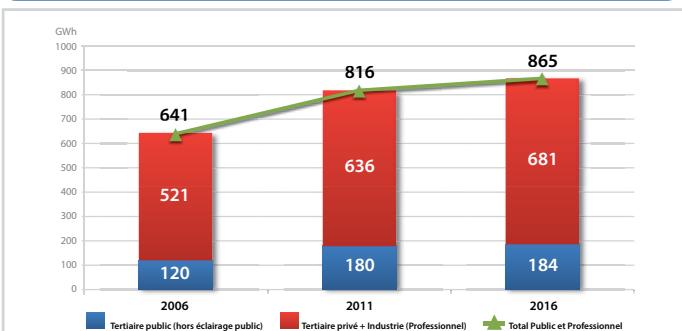


Répartition des consommations énergétiques primaires\* du tertiaire et de l'industrie par sources.

Sources : sur la base des données OREC et SARA ;  
\*en énergie primaire avec un coefficient de 3,5 pour l'électricité

- **L'électricité est la première source d'énergie** dans le secteur tertiaire en Guadeloupe.

## Evolution des consommations électriques



Evolution des consommations électriques du secteur professionnel (tertiaire + industrie) depuis l'année 2006

Source : OREC, PRERURE 2008 et 2012  
\*Le graphique ci-dessus présente les consommations électriques de la typologie « professionnel » qui regroupe les secteurs tertiaire et industriel.

La consommation électrique moyenne du secteur professionnel est de 850 GWh depuis l'année 2013. Cette consommation est aujourd'hui équivalente à celle du secteur résidentiel, avec 879 GWh en 2016.

La consommation électrique totale du secteur tertiaire est évaluée en 2016 à 610 GWh

- Les activités de Bureaux et Commerces représentent 75% des consommations du secteur tertiaire.
- Les Hôtels/Restaurants constituent la deuxième catégorie la plus énergivore suivie par les Etablissements de soins.

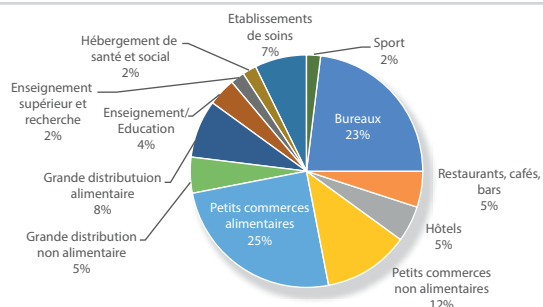
## Performance énergétique par catégorie d'activité

Les petits commerces alimentaires, les établissements de la grande distribution alimentaire ainsi que les restaurants sont les établissements qui sont les plus énergivores et pour lesquels l'énergie est une charge élevée.

Les trois catégories consommant le plus d'énergie sont constituées d'établissements nombreux et diffus : les petits commerces alimentaires et non-alimentaires ainsi que les bureaux. Les 1300 établissements de petits commerces alimentaires consomment à eux seuls 160 GWh/an, soit un quart des consommations du secteur et près de 10% de la consommation totale de la Guadeloupe.

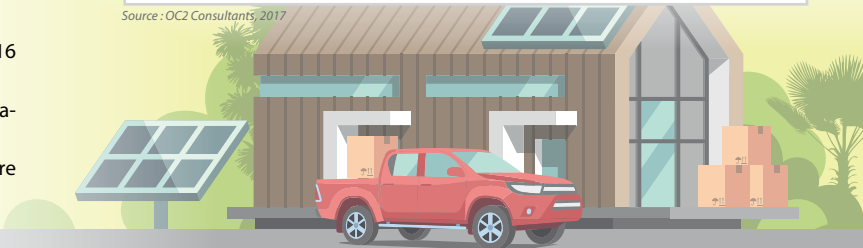
Catégories d'activités tertiaires	Surface estimée (milliers de m <sup>2</sup> )	Performance énergétique	GWh/an
Bureaux	1 060	C	148
Restaurants, cafés, bars	Non estimée	F	32
Hôtels	160	C	34
Petits commerces non alimentaires	530	C	76
Petits commerces alimentaires	200	G	160
Grande distribution non alimentaire	340	C	32
Grande distribution alimentaire	110	G	55
Enseignement / Education	710	A	24
Enseignement supérieur et recherche	70	C	10
Hébergements de santé et social	50	C	13
Etablissements de soins	170	C	43
Sport	Non estimée	A	10
Culture, loisirs et social	Non estimée	B	
<b>TOTAL</b>	<b>3 400</b>	<b>187</b>	<b>637</b>

Sources : Base de données de l'étude, OC2 Consultant 2017, CAUE (Consommations énergétiques des bâtiments communaux 2016)



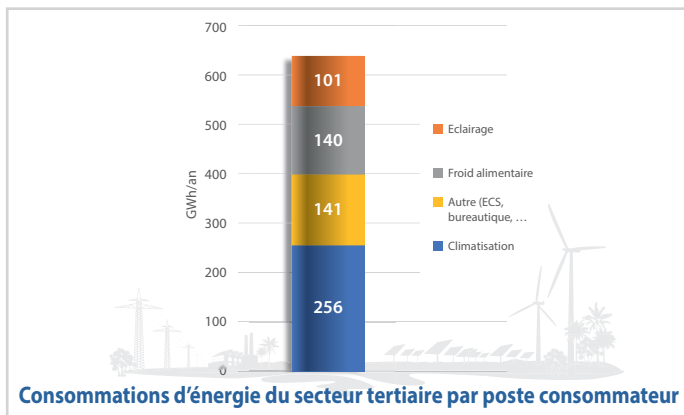
Répartition des consommations électriques par activités tertiaire

Source : OC2 Consultants, 2017

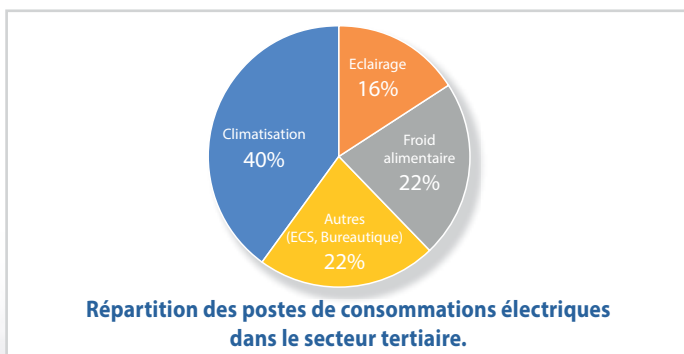


## Consommation globale par usage énergétique

► La climatisation est le principal poste de consommation du secteur tertiaire (40% des consommations, soit plus de 250 GWh/an), mais le froid alimentaire pèse également très lourd dans le bilan (environ 140 GWh), devant l'éclairage. En particulier, le froid alimentaire de la seule catégorie des petits commerces alimentaires représente à lui seul des consommations de 80 GWh/an, soit plus de 10% de la consommation totale du tertiaire.



Source : H3C 2014



Source : OC2 Consultants, 2017



Observatoire régional de l'énergie  
et du climat de la Guadeloupe.

**Synergile**

Maison Régionale des Entreprises - Immeuble le Squale  
Zac de Houelbourg Sud II - 97122 BAIE-MAHAULT

Rédaction : OC2 Consultants

